

FICHE N°20 : LIVRAISON DE MATERIEL

La France connaît actuellement une crise sanitaire liée au coronavirus. L'activité de certains établissements s'en trouve ainsi impactée. Dans le cadre épidémique actuel, il est impératif pour chacun des agents en charge de l'entretien d'appliquer les procédures adaptées et les mesures de protection associées.



Recommandation

Les agents, considérés comme « personne à haute vulnérabilité » en cas de contamination par le virus COVID-19 (cf. <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>), sont invités à interroger leur médecin traitant quant aux conseils relatifs à leur possibilité de participer à la continuité d'activité de leur collectivité.

I. RECOMMANDATIONS POUR LES MISSIONS DE LIVRAISON

Consignes pour la livraison	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Limiter au maximum la présence de plusieurs personnes dans le véhicule. ⇒ Porter un masque chirurgical à partir de deux personnes dans le véhicule. ⇒ Attribuer à chaque agent le même véhicule et le même matériel durant toute sa période d'activité. ⇒ Prévoir les moyens de lavage nécessaires lors du circuit de livraison (kit de lavage avec eau et savon et/ ou gel hydro- alcoolique). ⇒ Réaliser les chargements et déchargements des véhicules par une seule personne (mise à disposition d'aides mécaniques). ⇒ Se laver les mains avant et après les livraisons de matériels. ⇒ Aménager des zones de livraison afin d'effectuer la livraison sans contact (de préférence à l'extérieur de l'établissement). ⇒ Prévenir le destinataire de son arrivée et donner des consignes pour la réception de la livraison (zone de livraison, modalité de réception de la marchandise, respect de distance). ⇒ Déposer la livraison dans la zone définie. ⇒ Attendre que le livreur s'écarte d'une distance de 2 mètres de la zone de livraison avant de récupérer la livraison. ⇒ Ne pas demander de signature ou remplacer la signature par un autre dispositif d'accusé de réception de la marchandise (prise de photo, envoi d'un email ou sms).
Mode opératoire de désinfection du matériel	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ne pas utiliser d'aspirateur. ⇒ Prévoir en quantité suffisante le matériel de désinfection : lingettes désinfectantes, spray désinfectant sans rinçage et lingettes à usage unique. Le produit désinfectant doit répondre à la norme EN 14476. Doter chaque agent de gants de nettoyage adaptés selon les préconisations de la Fiche de Données de Sécurité. Cette paire de gants de ménage est individuelle. ⇒ Se laver les mains à l'eau au savon avant le port des gants de manutention. ⇒ Mettre les gants de protection. ⇒ Désinfecter le matériel (chariot de manutention, diable, véhicule) ayant été manipulé avec une lingette désinfectante ou bien avec une lavette imprégnée de produit désinfectant. ⇒ Désinfecter le véhicule (Cf. Fiche Utilisation et partage des véhicules). ⇒ Jeter les déchets produits. ⇒ Retirer les gants. ⇒ Laver l'extérieur des gants de ménage à l'eau et au savon. ⇒ Se laver les mains à l'eau et au savon.

Avant et après la prise de poste	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Désinfecter le matériel de livraison après chaque fin de service et particulièrement les zones en contact avec les mains. Désinfecter l'habitacle, le poste de conduite, le levier de vitesse, les poignées de porte et les surfaces intérieures en contact avec les mains du livreur après chaque fin de service. ⇒ Insister sur le lavage des mains, avec utilisation d'un savon liquide et essuyage des mains par serviettes papier jetables : <ul style="list-style-type: none"> ✚ Avant et après avoir enfilé sa tenue de travail ✚ Avant de partir en tournée ✚ En rentrant de tournée ⇒ Se mettre en tenue de travail dans les vestiaires. ⇒ Entreposer ses vêtements dans une armoire à double compartiment. ⇒ Procéder à l'entretien régulier des locaux sociaux (vestiaire et sanitaire).
---	---

① Règles d'hygiène

- Se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydroalcoolique ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ;
- Éternuer et/ou tousser dans votre coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances de courtoisie (1m) ;
- Éviter de se toucher le visage ;
- Veiller à l'hygiène des locaux de travail avec le nettoyage de surfaces touchées (*Les désinfectants ré pondants à la norme EN 14476 sont efficaces pour lutter contre le coronavirus*)
 - Poignées de portes ;
 - Téléphones ;
 - Claviers et souris d'ordinateurs ;
 - Tables ;
 - Rampes d'escalier ;
 - Interrupteurs ;
 - Photocopieur...
- Aérer les locaux pour la qualité de l'air intérieur : 15 min plusieurs fois par jour.
- Laver les mains à minima :
 - ⇒ À l'arrivée ;
 - ⇒ Avant et après chaque repas ;
 - ⇒ Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
 - ⇒ Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
 - ⇒ Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
 - ⇒ Le soir avant de rentrer chez soi.

Les gestes pour limiter la transmission du **coronavirus**



Se laver les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternement. Sans mouchoir, utiliser le pli de son coude.



Jeter immédiatement le mouchoir après usage dans une poubelle fermée.



Éviter de se toucher le visage, particulièrement les yeux, le nez et la bouche.



Éviter les contacts proches, **en maintenant une distance d'au moins 1 mètre avec d'autres personnes**, surtout si elles toussent ou éternuent.



Restez à la maison si vous ne vous sentez pas bien. Ne pas se rendre chez le médecin ou à l'hôpital, contactez plutôt le SAMU (15).